



# Communiqué de presse

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Relations avec les médias :**

Jade Lavallée Labossière

Téléphone : (514) 349-9090

[Jade.lavallee-labossiere@hkstrategies.ca](mailto:Jade.lavallee-labossiere@hkstrategies.ca)

## **Au Canada, pas moins de 24 % des logiciels sont utilisés sans autorisation selon une récente enquête de la BSA**

**CANADA. Le 25 mai 2016.** En dépit du lien entre les cyberattaques et l'utilisation de logiciels sans licence, cette pratique connaît une popularité alarmante au Canada. C'est ce que constate la Business Software Alliance (BSA) à la lumière de sa plus récente enquête mondiale sur les logiciels.

D'après cette étude intitulée *Seizing Opportunity Through License Compliance* (Tirer parti de l'utilisation conforme des licences), le pourcentage de logiciels installés sur des ordinateurs sans l'autorisation appropriée était de 24 % en 2015 au Canada, soit un point de pourcentage de moins qu'à l'enquête précédente de la BSA en 2013.

Ces données s'inscrivent dans les tendances dominantes du marché canadien. Ce dernier étant parvenu à maturité, la demande en ordinateurs personnels et en parcs informatiques a baissé, réduisant par le fait même l'utilisation de logiciels sans licence valable. L'émergence des programmes de gestion d'actifs logiciels (SAM) et l'augmentation des migrations vers des logiciels à abonnement ont également contribué à sa réduction.

Pour la présidente et chef de la direction de la BSA, Victoria A. Espinel, l'enquête appelle à un constat : « Il est crucial que les entreprises se donnent la peine de répertorier tous les logiciels installés sur leur réseau. En effet, de nombreux responsables des TI ne savent pas quels logiciels sont utilisés sur leur système et ignorent souvent s'ils sont exploités sous une licence légale. »

Réalisée auprès de consommateurs, de gestionnaires des TI et d'utilisateurs de parcs informatiques d'entreprise, l'enquête révèle que l'utilisation de logiciels sans autorisation demeure élevée et que les particuliers et les entreprises se livrant à cette pratique jouent avec le feu. En effet, l'installation de logiciels sans licence d'utilisation augmente considérablement l'exposition aux logiciels malveillants, et les coûts associés aux dégâts de ces maliciels peuvent

être exorbitants. En 2015 seulement, les cyberattaques ont coûté plus de 400 milliards de dollars aux entreprises.

Voici quelques constats :

- À l'échelle de la planète, 39 % des logiciels installés sur ordinateur ne disposaient pas de licences appropriées en 2015. Il s'agit d'une baisse modeste par rapport aux 43 % relevés dans la dernière enquête mondiale de la BSA en 2013.
- Même dans certains secteurs névralgiques, cette pratique était étonnamment élevée. Dans les secteurs des banques, des assurances et des valeurs mobilières, le taux mondial s'élevait à 25 %.
- Les responsables des TI évaluaient à 15 % la proportion d'employés qui téléchargeaient à leur insu des logiciels sur le réseau d'entreprise. Mais ils sous-estimaient de beaucoup l'ampleur du problème : 26 % des employés, soit près du double, ont affirmé télécharger des logiciels non autorisés sur le réseau.

Malgré ces données, les entreprises sont conscientes du problème :

- La perte de données découlant d'une brèche de sécurité dans leur système est une préoccupation constante pour les responsables des TI.
- Ceux-ci estiment que la protection contre les cybermenaces exige l'installation de logiciels utilisés sous licence sur leur réseau.
- Dans la section de l'enquête s'adressant aux employés, 60 % d'entre eux ont indiqué que le risque de cyberattaque associée à l'utilisation non autorisée de logiciels était une excellente raison d'utiliser des logiciels sous licence.

Les entreprises peuvent limiter les cybermenaces associées à l'utilisation non autorisée de logiciels en s'assurant que les leurs sont achetés de fournisseurs officiels et en mettant en place un programme interne de gestion des actifs logiciels. Un tel programme, s'il est bien appliqué, leur permettra de savoir quels logiciels se trouvent sur leur réseau et s'ils sont sous licence, d'optimiser leur utilisation des logiciels en utilisant des produits adaptés à leur entreprise et de mettre en place des politiques d'approvisionnement, de déploiement et de fin de vie des logiciels.

Quelques faits saillants tirés de l'enquête 2015, par région :

- La région où cette pratique est la plus courante était l'Asie-Pacifique, avec 61 %, soit un point de pourcentage de moins que lors de la dernière enquête de la BSA en 2013.
- L'Europe centrale et de l'Est arrivaient deuxièmes avec 58 % (trois points de moins qu'en 2013), suivie du Moyen-Orient et de l'Afrique avec 57 % (deux points de moins qu'en 2013).
- L'Amérique du Nord continuait d'afficher le taux le moins élevé à 17 %, ce qui représente tout de même une valeur commerciale importante, soit 10 milliards de dollars.
- Le taux de l'Europe occidentale a baissé d'un point, pour atteindre 28 %.

Vous pouvez consulter l'enquête mondiale de la BSA sur les logiciels au [www.bsa.org/globalstudy](http://www.bsa.org/globalstudy) (en anglais seulement). Vous y trouverez notamment une ventilation des données par pays.

**À propos de la BSA | The Software Alliance**

*La Business Software Alliance (BSA) ([www.bsa.org](http://www.bsa.org)) est le principal défenseur de l'industrie mondiale du logiciel auprès des gouvernements et du marché international. Elle compte parmi ses membres les entreprises les plus novatrices au monde, qui créent des solutions logicielles stimulant l'économie et améliorant la qualité de vie. Depuis son siège social à Washington, DC, et ses bureaux dans plus de 60 pays, la BSA lance des programmes de conformité qui font la promotion de l'utilisation légale de logiciels. Elle encourage aussi les politiques publiques qui favorisent l'innovation technologique et stimulent la croissance de l'économie numérique.*

###